Thème 4 : *Care*

Le travail domestique familial non rémunéré

Déjà en 2011, l'enquête MMM « *Ce que les mères d'Europe veulent* » soulignait l'immense besoin de reconnaissance par la société et par les décideurs politiques du travail domestique, de soin et d'éducation (*care*) fourni par les mères.

Le *care* est un travail non rémunéré. Il représente des services qui ont une valeur marchande dès lors qu'ils sont délégués à des professionnels. Le *care* est inhérent au fonctionnement de la vie des familles. Son poids varie en fonction des cycles de vie de celles-ci (âges des enfants, handicap…) et de leur pouvoir d'achat. Le *care* profite également à la société qui ne prend pas en charge tout ou partie de ces « services de fonctionnement » (coût des structures d'accueil, aides sociales ou fiscales, jours de congés pour enfant malade, burn-out parental et notamment des mères de famille, implication dans les écoles et autres activités bénévoles, espace de communication avec les enfants, etc.).

Selon les activités que l'on retient comme productives, le temps consacré à la production domestique sur une année en France représenterait une à deux fois le temps de travail rémunéré. Avec des choix intermédiaires de champ et de valorisation, cette production est évaluée par l'INSEE à 33 % du PIB. Ce travail est majoritairement réalisé par les femmes (64 % des heures de travail domestique)[i].

Pourtant, aujourd'hui le *care* n'est pas comptabilisé dans le PIB, les dernières réformes sur la politique familiale et la fiscalisation de la majoration de 10% pour les retraités ayant élevé 3 enfants ou plus ont plutôt été perçues comme un signal négatif de reconnaissance du *care***.**

Aujourd'hui, il est reconnu de tous que la répartition inégale du *care* entre hommes et femmes, et entre les familles et la société, est un facteur déterminant des inégalités entre les sexes au travail et par ricochet sur le montant des pensions[ii]. Les mères de famille monoparentale sont encore plus touchées par ce constat puisque le partage du *care* est exclu. Pourtant des solutions imaginatives pour la reconnaissance de « **care** », sont à développer telles que :

- Des études approfondies sur la valeur économique du travail familial non rémunéré
- La connaissance et reconnaissance de la valeur économique du travail familial non rémunéré entrainant des compensations financières en matière **de pension et de travail à temps partiel prenant en compte les cycles de vie des familles.**

Cette reconnaissance amènerait aussi à une plus grande **implication des pères,** ce qui est bien sûr une condition majeure de l'amélioration de la situation des mères en général, et particulièrement des mères seules, divorcées ou séparées.

➢ **Quel est votre point de vue sur le travail non rémunéré de care ? Quelles solutions proposez-vous pour reconnaitre le *care* fourni par les familles et particulièrement les mères ?**

---

[i] **INSEE**, Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010 http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1423#inter3

[ii] **OIT** Women at Work Trends 2016 http://www.ilo.org/gender/Informationresources/Publications/WCMS_457317/lang--en/index.htm